



## **EDF, 1<sup>er</sup> actionnaire privé de la SODIV**

**1<sup>er</sup> actionnaire privé de la SODIV, EDF s'associe aujourd'hui à la célébration de ses 30 ans d'activité au service de l'économie alsacienne. C'est en 2008 qu'EDF entre au capital de la SODIV avec un apport à hauteur de 1 million d'euros. Fin 2012, EDF décide de renforcer significativement son investissement dans la SODIV lors de l'augmentation de capital réalisée pour donner une impulsion supplémentaire à la dynamique de développement de l'emploi. Au total, EDF investit ainsi 2,6 millions dans cet outil de financement majeur pour la création et le développement de l'emploi en Alsace. Aujourd'hui, avec 20% du capital de la SODIV, EDF démontre son engagement dans le développement économique du territoire alsacien.**

La participation d'EDF dans la SODIV répond à une priorité : accompagner les dirigeants qui créent de l'emploi, soutenir leur esprit d'aventure et leur capacité d'innovation. Ces entreprises sont les moteurs de la croissance et du dynamisme. Très impliqué en tant qu'administrateur et membre des comités d'engagements de ce fonds, EDF met toute sa compétence et son savoir-faire pour analyser les dossiers. Beaucoup plus qu'un actionnaire, EDF est un investisseur régional qui accompagne les entreprises à tous les stades de leur développement, de la start-up à la PME, dans tous les secteurs d'activité.

Le Groupe EDF a également investi dans deux autres fonds gérés par des structures régionales, Cap Innov'Est et Alsace Création, permettant ainsi, au total, la création ou le maintien de près de 3 500 emplois. Ces investissements sont effectués via SAFIDI (Société d'Aide au Financement du Développement Industriel), société de financement du Groupe EDF. Grâce à l'octroi de prêts participatifs à des entreprises ou à des prises de participation dans les sociétés, SAFIDI accompagne le développement économique local, les reconversions industrielles et l'essaimage.

Les participations financières d'EDF dans ces fonds régionaux s'inscrivent dans la convention de coopération pour le développement durable de l'Alsace signée entre EDF et la Région Alsace dont un des axes principaux est le développement économique. Ainsi, EDF a investi depuis 2008 près de 5,5 millions d'euros dans des fonds régionaux au profit de sociétés à fort potentiel de croissance et de création d'emplois. Dans le cadre de cette convention EDF a également consacré 400 000 euros à l'économie solidaire et sociale, via l'ADIE et Alsace Active, contribuant ainsi à la création de 1 000 emplois par les micro-entrepreneurs.

Au cours des 8 années écoulées, SODIV s'est attachée, comme convenu avec EDF et la Région Alsace, à soutenir notamment les PME alsaciennes engagées dans le développement durable et l'innovation, en particulier dans des entreprises innovant pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à leur activité ou produits, en pleine cohérence avec l'activité industrielle du Groupe EDF en Alsace qui produit chaque année, grâce à ses usines hydrauliques et nucléaire sur le Rhin, plus de 20 milliards de kWh d'électricité.

A travers ses activités d'énergéticien, EDF réalise des investissements dans ses équipements. Les 3 300 salariés d'EDF en Alsace (dont le Groupe ES) participent au dynamisme économique de la Région. Le Groupe y est présent avec sa centrale nucléaire de Fessenheim ainsi que ses 12 usines hydroélectriques. Il développe les énergies renouvelables, notamment la géothermie profonde en Alsace. Le Groupe EDF propose une offre diversifiée d'électricité, de gaz et de services énergétiques, en accompagnant les particuliers, les entreprises et les collectivités dans les économies d'énergie.

### **A propos d'EDF en Alsace**

*Énergéticien solidaire et responsable, bâtisseur d'avenir, EDF avec l'ensemble de ses filiales en Alsace participe activement au développement économique, social et environnemental de la région. Le Groupe EDF produit en Alsace en moyenne 20 milliards de kWh d'électricité par an, sans émission directe de CO<sub>2</sub>, d'origine nucléaire et hydraulique. Il commercialise de l'électricité, du gaz et des services énergétiques et exploite les réseaux de transport et de distribution d'électricité via ses filiales indépendantes.*

*Avec ses 3 300 salariés et 150 recrutements de nouveaux collaborateurs par an, le Groupe EDF s'investit fortement pour le développement durable de l'Alsace en s'engageant avec les acteurs locaux pour soutenir l'économie et l'emploi, innover, préserver la biodiversité et contribuer au mieux vivre ensemble.*

*Son ambition économique et sociale se concrétise depuis 2008 par une convention de coopération pour le développement durable avec la Région Alsace. Plus de 200 actions co-construites avec les acteurs régionaux ont vu le jour. Le montant investi par EDF dans ce partenariat est de 32 millions d'euros.*

### **A propos de SAFIDI**

*SAFIDI (Société d'Aide au Financement du Développement Industriel), filiale détenue à 100 % par EDF, créée en 1985, est dédiée à la prise de participation dans des sociétés d'intérêt local (SEM ou filiales de SEM) et à l'octroi de prêts participatifs à des PME en vue de création d'emplois. Sa mission est de mener des actions en faveur du développement économique local et du développement des territoires. SAFIDI dispose de 32 millions d'euros de fonds propres. Le montant courant de ses interventions est de 50 à 400 000 euros. La société compte 3,5 salariés qui s'appuient sur les compétences du Groupe (juridique, fiscale, etc ...). Elle intervient à la demande d'une unité du groupe EDF (direction ou filiale) en France et dans les DOM-COM. En 25 ans, SAFIDI a réalisé plus de 1000 dossiers participatifs correspondant à 80 M€, 31 sites de reconversions industrielles et de formation et a contribué à la création de 21 000 emplois. Sur les 80 participations qui constituent le portefeuille de SAFIDI, 3 sont en Alsace.*

### **A propos de la convention de coopération EDF & Région Alsace pour le développement durable de l'Alsace**

*EDF et la Région Alsace ont décidé depuis 2008 de travailler de concert dans le cadre d'une convention pour amplifier leurs initiatives respectives et accompagner les projets portés par des entreprises, associations et collectivités.*

*Cette convention de coopération agit dans trois domaines : économie, environnement, solidarité. Le maître mot, c'est l'innovation, indispensable pour réussir la transition vers des modèles de développement économique vertueux, respectueux de l'environnement et des êtres humains. Cette convention, renouvelée en 2012 est un véritable levier pour stimuler l'activité régionale.*

*Elle mobilise des ressources et met en œuvre une série d'innovations autour de grands objectifs : la croissance des petites et moyennes entreprises, l'épanouissement de l'économie sociale et solidaire, les solutions nouvelles en matière de production et d'économies d'énergie, le déploiement des actions de rénovation énergétique des bâtiments, la protection de la biodiversité, la promotion du "mieux vivre ensemble". Au total, depuis 2008, 32 millions d'euros auront ainsi été investis par EDF pour donner un coup de pouce décisif à des projets différents et souvent originaux qui, chacun à leur manière, contribuent au développement durable de l'Alsace et œuvrent pour une vie meilleure. Plus de 200 actions co-construites avec les acteurs régionaux ont vu le jour.*